

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES

FCP Obligations et autres titres de créances
internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Bien que le Fonds ait la nature d'un Fonds d'Investissement à Vocation Générale au sens de l'article L.214-24-24 du Code Monétaire et Financier, il sera géré conformément aux règles d'investissement de la Directive OPCVM IV 2009/65/CE, telle que transposée en droit français.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir au porteur une diversification géographique de ses investissements obligataires par la constitution d'un portefeuille de titres de dettes des pays émergents en devises locales, en euro ou en US dollar. Par ailleurs le fonds cherchera à obtenir une amélioration de la note ESG globale du portefeuille par rapport à son univers d'investissement en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

Le Fonds ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini. Toutefois, a posteriori, l'Investisseur pourra comparer la performance du Fonds à l'indice suivant : L'indice JP Morgan ESG GBI-EM Global Diversified Unhedged Eur Dividendes Nets Réinvestis (Indice de Dette Emergente souveraine en monnaies locales) – Ticker Bloomberg JESGLMUE Index.

Stratégie de gestion

La stratégie du Fonds sera d'acquérir des obligations ou autres titres de créances émises principalement (au minimum 60% et jusqu'à 100% de de l'actif net) par les gouvernements ou les Sociétés d'Etat des pays dits émergents sur le plan économique, libellées dans la devise locale de l'émetteur mais aussi d'acquérir dans une moindre mesure (entre 0 et 40% de l'actif net) des obligations ou autres titres de créances d'entreprises privées libellées en euro ou en dollar US.

La rémunération des titres de dettes composant le portefeuille peut être à taux fixe et/ou variable, et/ou indexée.

Le Fonds pourra également acquérir des titres de créance et instruments du marché monétaire jusqu'à 50 % de l'actif net.

Les pays émergents sont, au moment de l'acquisition, ceux considérés comme des pays en voie de développement industriel par le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la Société Financière Internationale (IFC) ou toute grande banque d'investissement. Ces pays sont localisés en Amérique latine, Europe centrale et de l'Est, Afrique et Moyen orient, et Asie. De manière non exhaustive, ces pays sont l'Argentine, le Brésil, la Chili, le Mexique, la Colombie, la Chine, la Corée du Sud, Hong-Kong, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la Turquie, la République Tchèque, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, l'Ukraine, l'Afrique du Sud, l'Egypte, Israël...

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection ISR des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

Ainsi, à l'analyse classique reposant sur des indicateurs macroéconomiques permettant d'évaluer la solidité fondamentale d'un pays, ainsi que sur des facteurs techniques décrivant les conditions de marché et les valorisations d'un investissement potentiel, se superpose un ensemble de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui forment une notation agrégée pour chaque pays.

L'analyse extra financière est réalisée en prenant en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance auxquels correspondent des indicateurs de performance tels que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, la gestion des ressources énergétiques, le capital humain, le respect des besoins primaires ou encore la liberté de la presse, l'efficacité du gouvernement, la corruption...

Au total, 15 indicateurs clés de performance sont utilisés afin de déterminer la note ESG d'un émetteur. Pour chaque indicateur, le score est rapporté en une note sur 10 (10 étant la note la plus haute). La note de chaque pilier est calculée en faisant la moyenne (équipondérée) des indicateurs le constituant. Enfin est calculée la moyenne pondérée des trois piliers E, S et G.

Ainsi, le score E, représentant 55% de la note globale d'un Pays, est la moyenne des scores de tous les indicateurs compris dans E. - Le pilier « Social » représente 10% du score global. - Enfin, le pilier « Gouvernance » est pondéré à 35%.

La note finale de notre univers investissable correspond à la moyenne pondérée des notes des 69 pays.

L'évaluation ESG des émetteurs souverains vise à obtenir une amélioration de la note ESG globale du portefeuille par rapport à ceux composant son univers d'investissement (minoré de 20% des valeurs les moins bien notées).

L'analyse ESG des pratiques des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Les pays suivants seront exclus de l'univers d'investissement : Azerbaïdjan, Kazakhstan et Arabie Saoudite.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni contrainte de notation, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6.

Le Fonds investit principalement en devises locales mais également en Euro et en Dollar US. Le niveau de risque de change supporté par le fonds peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux et de change, par l'utilisation d'instruments tels que des contrats futures ou des options.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un fonds de fonds classé « Obligations et autres titres de créance internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs auxquels le Fonds est exposé (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro. Le Fonds investit en euro, en dollar US et en devises locales.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 12 janvier 2022, mise en place délégation de gestion financière au profit de SYNCICAP ASSET MANAGEMENT, filiale du Groupe OFI localisée à Hong Kong.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination du Fonds : OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES devient Ofi Invest ESG Global Emerging Bond Opportunities ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC, le cas échéant, s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DU FIA

Dans le cadre de la mise en application de la Directive AIFM 2011/61/UE du 08 juin 2011 et de la gestion de Fonds d'Investissements Alternatifs (FIA), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive AIFM 2011/61/UE du 08 juin 2011 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2014. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la FED (Réserve Fédérale américaine), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Contexte de marché : Dette émergente – exercice 2022

La dette émergente en devise locale, représentée par l'indice J.P. Morgan ESG GBI-EM Global Diversified, termine l'année 2022 en baisse de 5.91% contre euro. Cette performance négative s'explique principalement par la valorisation à zéro et l'exclusion des actifs russes dans l'indice, conséquence du conflit armé avec l'Ukraine et des nombreuses sanctions économiques à l'encontre du pays. La classe d'actif a également souffert d'une hausse importante des rendements due à la normalisation des politiques monétaires visant à contenir l'accélération de l'inflation. Les rendements ont en moyenne augmenté de 130 points de base et terminent l'année à 6.92%. Les différences de performance entre régions du monde sont néanmoins significatives.

En Amérique latine, les pressions inflationnistes commencent à se tasser et les banques centrales sont en avance sur leur resserrement monétaire. Les rendements sont particulièrement élevés dans la région : 9.67% en moyenne à fin décembre 2022. Les devises, quant à elles, se sont appréciées contre euro et continuent de bénéficier de prix des matières premières élevés. Les indices sous-jacents du Brésil, du Chili et du Mexique sont respectivement en hausse de 21.22%, 15.20% et 13.00% en 2022.

En Asie, dans un contexte où l'inflation et la croissance étaient relativement basses ces deux dernières années, les banques centrales débutent seulement leur resserrement monétaire. A titre d'exemple, la banque centrale indonésienne a enclenché son cycle de hausse des taux en août 2022, soit 18 mois après la banque centrale brésilienne. Malgré des rendements relativement peu élevés (4.22% en moyenne à fin 2022), les pays asiatiques bénéficient d'une certaine stabilité politique et de fondamentaux solides. Les indices sous-jacents de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Chine sont respectivement en hausse de 1.90%, 1.12% et 0.69% en 2022.

Enfin, en Europe de l'Est, les pressions inflationnistes restent élevées et les incertitudes géopolitiques persistent. Les rendements ont connu une hausse particulièrement importante en 2022, atteignant 6.60% à fin décembre contre seulement 4.83% en début d'année. Les indices sous-jacents de la Hongrie, de la Pologne et de la République Tchèque cèdent respectivement 22.27%, 7.38% et 4.54% sur la période. En attendant la résolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine, nous sous-pondérons les pays de la région (crise énergétique, détérioration des comptes courants, inflation...).

Aux États-Unis, le rendement de la dette souveraine à 10 ans a augmenté de 237 points de base et termine l'année à 3.88%. La Réserve Fédérale a amorcé son cycle de hausse des taux le 16 mars 2022 en réponse à l'accélération de l'inflation dans le pays. La fourchette du taux interbancaire américain se situe maintenant entre 4.25% et 4.50%, ce qui représente une hausse de 4.25% en 2022. Au niveau du taux de change, le dollar s'est apprécié de 6.21% contre euro et la parité termine l'année à 1,0705.

Performance :

	OFI RS Global Emerging Bond Opportunities		
	Part I C/D	Part N	Part R
NAV as at 31/12/2021	8 986,72	8 001,83	104,10
NAV as at 30/12/2022	8 227,38	7 034,98	97,25
Performance (*) inclus coupons	-6.57% (*)	-6.06% (*)	-6.58%

La valeur liquidative du Fonds OFI RS Global Emerging Bond Opportunities (part N) au 30/12/2022 s'élève à 9366,44 euros contre 9970,32 euros au 31/12/2021, ce qui représente une baisse de 6.06%. Cette sous-performance de 15 points de base par rapport à l'indice J.P. Morgan est due à une légère surpondération de la Russie dans le portefeuille.

INFORMATIONS RELATIVES AU FIA

Actifs non liquides et gestion de la liquidité

L'actif du Fonds est principalement investi sur des actifs liquides.

La Société de Gestion met en œuvre régulièrement des stress tests de liquidité, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité des fonds. Le risque de liquidité est évalué par rapport à l'actif des fonds (scénarii de réduction de liquidité des actifs en portefeuille) et à leur passif (simulation de demandes de rachat de parts en fonction de la typologie de porteurs).

Profil de risque actuel

Le risque du Fonds se situe en date du **30 décembre 2022** au niveau [4] de l'indicateur synthétique. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement du Fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs auxquels le Fonds est exposé (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro. Le Fonds investit en euro, en dollar US et en devises locale ; il sera systématiquement couvert contre le risque de change lié au dollars US.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Gestion du risque

La Société de Gestion a mis en place une politique de suivi et de gestion des risques lui permettant de s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs et de la bonne adéquation de la liquidité de l'actif par rapport à celle du passif. La fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques définis au sein du prospectus du Fonds (hard guidelines) et effectue un suivi quotidien des différents risques liés aux actifs. Un contrôle de la structuration à la création du Fonds afin de s'assurer de l'adéquation actif/passif ainsi qu'un contrôle des valorisations sont également effectués.

Levier du Fonds au 30 décembre 2022

Ci-dessous les leviers du Fonds calculés conformément à la réglementation européenne mentionnée à l'article 109 du règlement délégué UE n° 231/2013 :

- méthode brute [94.92%]
- méthode de l'engagement [100.04%]

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

<u>Change :</u>	Pas de position au 30/12/2022
<u>Taux :</u>	Pas de position au 30/12/2022
<u>Crédit :</u>	Pas de position au 30/12/2022
<u>Actions – CFD :</u>	Pas de position au 30/12/2022
<u>Commodities :</u>	Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Global Emerging Bonds Opportunities

Identifiant d'entité juridique : 969500NBVD4NFX5TNB41

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☐ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___ %

☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

☒ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas **réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le fonds a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Ofi Invest ESG Global Emerging Bonds Opportunities (ci-après « le Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Fonds investit dans des obligations d'Etats de pays émergents affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Parmi les indicateurs pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG, peuvent être cités pour exemple :

- Environnement : Score de vulnérabilité aux événements environnementaux – Score de performance environnementale ;
- Social : Score de Capital Humain de base – Indice de Gini ;
- Gouvernance : Indice de perception de la corruption – Score institutionnel.

En effet, ce Fonds intègre dans sa gestion un ensemble d'exigences ESG qui lui ont permis d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues avec notamment l'exclusion de 20% des émetteurs avec les plus mauvais scores ISR de l'univers d'investissement.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité du Fonds permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- La note ESG au niveau du portefeuille a atteint **5.76** sur 10.
- La note ESG au niveau de l'univers d'investissement a atteint **5.68** sur 10.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● ***Et par rapport aux périodes précédentes ?***

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Non applicable.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?
- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateurs d'incidences négatives	Méthode d'évaluation (Etats émergents)
15. Intensité de GES	Notation ESG des Etats émergents : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de : • L'indice de vulnérabilité environnementale • Les émissions de gaz à effet de serre par habitant • Le score de performance environnementale
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Notation ESG des Etats émergents : cet indicateur est pris en compte dans le score « <i>Libertés civiles</i> » attribué par l'ONG Freedom House (mesure le niveau des libertés civiles dans un pays : absence d'esclavage et de travail forcé, absence de torture et de mort ; droit à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable, à la défense personnelle, à la vie privée ; liberté de conscience, d'expression, de réunion et d'association ; etc.)

De ce fait, le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
ETAT INDONESIE 8.375 2026_09	Gouvernement	6,48%	Indonésie
ETAT BRESIL 10.000 2027_01	Gouvernement	5,26%	Brésil
ETAT AFRIQUE SUD 10.500 2026_12	Gouvernement	4,99%	Afrique du Sud
ETAT REP TCHEQUE 1.000 2026_06	Gouvernement	4,42%	République Tchèque
ETAT POLOGNE 2.500 2027_07	Gouvernement	4,31%	Pologne
ETAT MEXIQUE 7.750 2031_05	Gouvernement	4,21%	Mexique
ETAT MALAISIE 4.392 2026_04	Gouvernement	3,99%	Malaisie
ETAT INDONESIE 8.375 2024_03	Gouvernement	3,84%	Indonésie
ETAT MALAISIE 4.181 2024_07	Gouvernement	3,58%	Malaisie
ETAT PEROU 6.900 2037_08	Gouvernement	3,51%	Pérou
ETAT BRESIL 10.000 2033_01	Gouvernement	3,06%	Brésil
ETAT THAILANDE 1.000 2027_06	Gouvernement	2,95%	Thaïlande
ETAT MEXIQUE 7.750 2042_11	Gouvernement	2,84%	Mexique
ETAT CHILI 4.500 2026_03	Gouvernement	2,74%	Chili

ETAT POLOGNE 0.250 2026_10	Gouvernement	2,42%	Pologne
-------------------------------	--------------	-------	---------



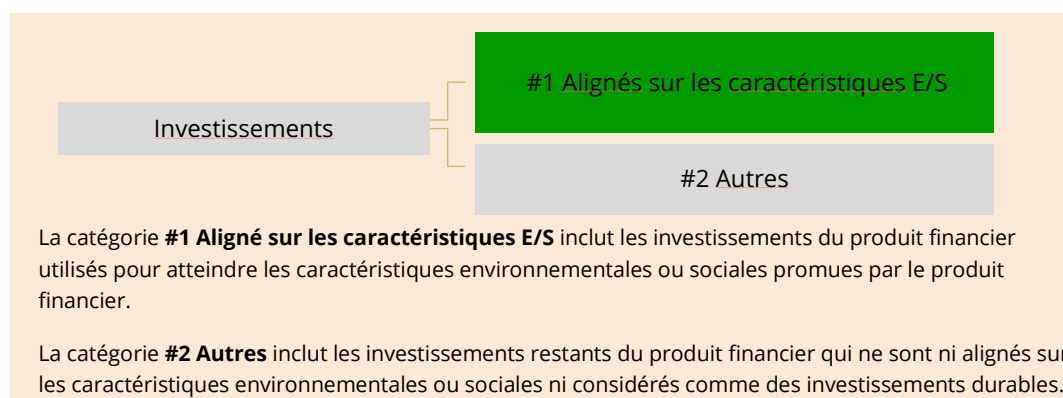
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Au 30 décembre 2022, le Fonds Ofi Invest ESG Global Emerging Bonds Opportunities a **89.40 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés** avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **10.60 %** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **8.85 %** de liquidités
- **- 0.04 %** de dérivés
- **1.79 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

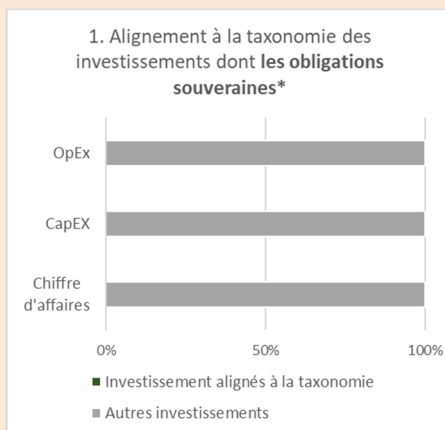
SECTEUR	% D'ACTIFS
Disponibilité	12,10%
Gouvernement	87,94%
Option/Future	-0,04%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



***Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.**

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Compartiment conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de **20%** de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **8.85 %**,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **- 0.04 %**,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **1.79 %**.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	145 100 042,72	174 205 615,06
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	139 877 907,12	168 028 977,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	139 877 907,12	168 028 977,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	5 162 051,27	6 176 637,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 162 051,27	6 176 637,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	60 084,33	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 084,33	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	94 354,65	15 110 101,00
Opérations de change à terme de devises	-	15 039 443,15
Autres	94 354,65	70 657,85
Comptes financiers	13 971 107,16	3 812 875,60
Liquidités	13 971 107,16	3 812 875,60
Total de l'actif	159 165 504,53	193 128 591,66

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	161 735 307,42	170 005 430,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	12,94	13,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-10 812 072,24	-1 901 793,15
Résultat de l'exercice (a, b)	8 132 944,14	10 020 459,08
Total des capitaux propres	159 056 192,26	178 124 109,74
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	60 084,33	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	60 084,33	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 084,33	-
Autres opérations	-	-
Dettes	49 227,94	15 004 481,92
Opérations de change à terme de devises	-	14 940 436,19
Autres	49 227,94	64 045,73
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	159 165 504,53	193 128 591,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	4 786 273,13	-
CHANGE	4 786 273,13	-
VENTE - FUTURE - EUR/USD	4 786 273,13	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 953,40	37 155,95
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 740 151,34	10 520 585,40
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 819 104,74	10 557 741,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	22 491,71	2 333,28
Autres charges financières	-	-
Total (II)	22 491,71	2 333,28
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 796 613,03	10 555 408,07
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	661 904,72	725 583,60
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	8 134 708,31	9 829 824,47
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 764,17	190 634,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	8 132 944,14	10 020 459,08

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré (à l'exclusion des jours fériés légaux en France, au Royaume Uni et aux USA et des jours de fermeture de bourse en France, au Royaume Uni et aux USA) et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

Le fonds valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

La crise liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine crée des conditions particulières pour la valorisation des instruments financiers exposés à ces pays. En effet, la société de gestion a été conduite à mettre en place une politique de valorisation particulière pour ces instruments afin de tenir compte :

- de la fermeture de marchés financiers de certains pays,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances sur ces états,
- des incertitudes pesant sur les recouvrements à venir de titres de créances d'entreprises dont le siège social se situe dans ces pays, ou dont l'activité est significativement exposée ou dépendante de ces pays.
- des mesures exceptionnelles prises dans le cadre des sanctions contre la Russie,

Compte tenu de la nature des titres dans le portefeuille du fonds OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES, la société de gestion a décidé de les valoriser à 0,01 depuis le 09/03/2022.

Les évaluations ainsi retenues présentent des incertitudes et ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance. La valeur de ces titres peut également dépendre d'éventuels recouvrements à venir.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts, emprunts, prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Change à Terme

Les échéances inférieures à 3 mois sont valorisées selon la méthode linéaire.

Les échéances supérieures à 3 mois sont valorisées sur la base des taux de devises fournis par Bloomberg en tenant compte de l'amortissement du Report / Déport.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum, appliqué sur la base de l'actif, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0.60 % TTC pour les parts I C/D
- 0.10% pour les parts N
- 1.30% pour les parts R

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables

Parts I C/D

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts R

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Parts N

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	178 124 109,74	178 415 455,73
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 712 096,78	15 047 467,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-10 342 557,62	-3 154 205,34
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 679 223,24	350 269,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 900 348,87	-613 392,65
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 173 144,19	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 584 589,03	-
Frais de transaction	-95 860,73	-18 073,69
Différences de change	7 768 808,49	-446 721,97
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-18 639 146,26	-15 096 662,91
Différence d'estimation exercice N	-25 826 331,96	
Différence d'estimation exercice N - 1	-7 187 185,70	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-60 084,33	-
Différence d'estimation exercice N	-60 084,33	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-5 913 311,65	-6 189 851,01
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 134 708,31	9 829 824,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	159 056 192,26	178 124 109,74

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	139 877 907,12	87,94
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	139 877 907,12	87,94
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	4 786 273,13	3,01

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	139 877 907,12	87,94	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	13 971 107,16	8,78
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	3 227 605,46	2,03	-	-	16 227 644,94	10,20	70 010 379,12	44,02	50 412 277,60	31,69
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13 971 107,16	8,78	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	MYR	%	IDR	%	MXN	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	18 587 491,83	11,69	16 413 090,69	10,32	15 052 771,37	9,46	89 824 553,23	56,47
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	94 354,65	0,06
Comptes financiers	-	-	-	-	669 679,95	0,42	4 827 517,46	3,04

Répartition par devise (suite)

	MYR	%	IDR	%	MXN	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	4 786 273,13	3,01

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	94 354,65
Total créances	94 354,65
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-49 196,05
Provision commission de mouvement	-31,89
Total dettes	-49 227,94
Total	45 126,71

Souscriptions rachats

Catégorie de parts I C/D	
Parts émises	68,0000
Parts rachetées	128,0000
Catégorie de parts N	
Parts émises	578,3643
Parts rachetées	79,4810
Catégorie de parts R	
Parts émises	40 776,9628
Parts rachetées	90 283,5524

Commissions

Catégorie de parts I C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts I C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital	
Néant	
Autres engagements reçus et / ou donnés	
Néant	

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 192,9283	4 327,21	5 162 051,27

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts I C/D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	4 849 829,13	5 915 833,38
Total	4 849 829,13	5 915 833,38
Affectation		
Distribution	-	2 065 094,62
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 849 829,13	3 850 738,76
Total	4 849 829,13	5 915 833,38
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	12 087,6154	12 147,6154
Distribution unitaire	-	170,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	12,94	13,39
Résultat	3 280 756,12	3 854 801,70
Total	3 280 769,06	3 854 815,09
Affectation		
Distribution	3 280 694,74	3 854 803,05
Report à nouveau de l'exercice	74,32	12,04
Capitalisation	-	-
Total	3 280 769,06	3 854 815,09
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 464,9983	7 966,1150
Distribution unitaire	387,56	483,90
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 358,89	249 824,00
Total	2 358,89	249 824,00
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 358,89	249 824,00
Total	2 358,89	249 824,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts I C/D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 698 547,18	-1 160 175,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-6 698 547,18	-1 160 175,06

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 698 547,18	-1 160 175,06
Total	-6 698 547,18	-1 160 175,06
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	12 087,6154	12 147,6154
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 109 818,79	-686 492,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-4 109 818,79	-686 492,74
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-4 109 818,79	-686 492,74
Total	-4 109 818,79	-686 492,74
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 464,9983	7 966,1150
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 706,27	-55 125,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 706,27	-55 125,35
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 706,27	-55 125,35
Total	-3 706,27	-55 125,35
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	572,5604	50 079,1500
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	159 056 192,26	178 124 109,74	178 415 455,73	159 059 970,54	109 504 775,08
Nombre de titres					
Catégorie de parts I C/D	12 087,6154	12 147,6154	11 812,6154	9 401,8214	7 565,6502
Catégorie de parts N	8 464,9983	7 966,1150	7 522,1549	6 328,4911	4 014,7560
Catégorie de parts R	572,5604	50 079,1500	354,7121	6 121,5406	932,7351
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts I C/D en EUR	8 227,38	8 986,72	9 505,81	10 115,45	9 401,79
Catégorie de parts N en EUR	7 034,98	8 001,83	8 785,84	9 996,15	9 534,31 ⁽¹⁾
Catégorie de parts R en EUR	97,25	104,10	108,52	113,64	103,02 ⁽²⁾
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	170,00	186,24	202,52	304,00
Catégorie de parts N en EUR	387,56	483,90	519,38	836,83	612,20
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-152,94	221,48	-186,20	510,11	855,53
Catégorie de parts N en EUR	-485,50	-86,17	-532,40	-73,12	-402,16
Catégorie de parts R en EUR	-2,35	3,88	-1,05	7,29	-0,40

(1) La catégorie de parts N a été créée le 09/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 10 000,00.

(2) La catégorie de parts R a été créée le 26/09/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			139 877 907,12	87,94
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			139 877 907,12	87,94
BONOS TESORERIA PESOS 01/03/2026DIRTY	CLP	4 075 000 000,00	4 358 050,78	2,74
BONOS TESORERIA PESOS 4.70% 01/09/2030	CLP	3 500 000 000,00	3 775 830,60	2,37
BRAZIL 10% 01/01/2033	BRL	32 000,00	4 866 671,40	3,06
CZECH REPUBLIC 1% 26/06/2026	CZK	194 760 000,00	7 034 653,77	4,42
CZECH REPUBLIC 1.75% 23/06/2032	CZK	35 000 000,00	1 113 440,75	0,70
FEDERATIVE REPUBLIC OF BRAZIL DIRTY 01/01/2027	BRL	51 000,00	8 361 129,06	5,26
HONG KONG 3% 30/11/2026	CNY	21 000 000,00	2 838 585,96	1,78
HUNGARY GOVT BOND 4.75% 24/11/2032	HUF	1 700 000 000,00	3 105 404,71	1,95
MALAYSIA GOVERNMENT 4.392% 15/04/2026	MYR	29 000 000,00	6 349 087,40	3,99
MALAYSIA GOVERNMENT 4.181% 15/07/2024	MYR	26 000 000,00	5 692 223,77	3,58
MALAYSIA GOVERNMENT 4.498% 15/04/2030	MYR	15 000 000,00	3 318 575,20	2,09
MALAYSIAN GOVERNMENT 3.48% 15/03/2023	MYR	15 000 000,00	3 227 605,46	2,03
REPUBLIC OF COLOMBIA 6% 28/04/2028	COP24	500 000 000,00	3 733 468,12	2,35
REPUBLIC OF COLOMBIA 7% 26/03/2031	COP22	000 000 000,00	3 227 422,66	2,03
REPUBLIC OF HUNGARY 3% 27/10/2027	HUF	100 000 000,00	182 816,59	0,11
REPUBLIC OF INDONESIA 8.375% 15/03/2024	IDR96	000 000 000,00	6 112 372,63	3,84
REPUBLIC OF INDONESIA 8.375% 15/09/2026	IDR56	500 000 000,00	10 300 718,06	6,48
REPUBLIC OF PERU 6.15% 12/08/2032	PEN	14 000 000,00	3 114 997,04	1,96
REPUBLIC OF PERU 6.9% 12/08/2037	PEN	24 500 000,00	5 579 687,71	3,51
REPUBLIC OF POLAND 0.25% 25/10/2026	PLN	23 000 000,00	3 852 352,98	2,42
REPUBLIC OF POLAND 1.75% 25/04/2032	PLN	9 000 000,00	1 286 829,64	0,81
REPUBLIC OF POLAND 2.50% 25/07/2027	PLN	38 000 000,00	6 860 869,18	4,31
REPUBLIC OF POLAND 3.25% 25/07/2025	PLN	7 800 000,00	1 554 959,11	0,98
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA 10.50% 21/12/2026	ZAR	135 900 000,00	7 942 002,19	4,99
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA 7% 28/02/2031	ZAR	64 000 000,00	2 931 830,70	1,84
ROMANIA 3.25% 29/04/2024	RON	14 500 000,00	2 868 089,43	1,80
ROMANIA 4.85% 22/04/2026	RON	17 500 000,00	3 407 885,86	2,14
RUSSIA GOVT 7.95% 26	RUB	758 000 000,00	972,93	0,00
RUSSIAN 8.15% 02/2027	RUB	600 000 000,00	770,13	0,00
THAILAND GOVERNMENT BOND 2% 17/12/2031	THB	120 000 000,00	3 131 239,98	1,97
THAILAND GOVT BOND 1% 17/06/2027	THB	180 000 000,00	4 694 591,95	2,95
UNITED MEXICAN STATES 5.75% 05/03/2026	MXN	862 000,00	3 825 892,28	2,41
UNITED MEXICAN STATES 7.75% 13/11/2042	MXN	1 070 000,00	4 523 786,30	2,84
UNITED MEXICAN STATES 7.75% 29/05/2031	MXN	1 500 000,00	6 703 092,79	4,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			5 162 051,27	3,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 162 051,27	3,25
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 192,9283	5 162 051,27	3,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge USD	USD	64 125,00	60 084,33	0,04
EURO FX 0323	USD	-38,00	-60 084,33	-0,04
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			94 354,65	0,06
Dettes			-49 227,94	-0,03
Comptes financiers			13 971 107,16	8,78
ACTIF NET			159 056 192,26	100,00



OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 décembre 2022



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant les modalités de valorisation des instruments financiers exposés à la Russie.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

3. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.05 18:23:50 +0200

